

NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 1 sur 5

N° d'anonymat :

EXAMEN ECRIT D'ARBITRE FEDERAL - Session 2-2014 OPTION NATURE / 3D

QUESTION 1 (45 points)

1.1 Votre président de club vous demande des précisions sur la compétition OPEN DE FRANCE dans l'éventualité de l'organiser. Expliquez lui le déroulement de la compétition (nb de cibles, qui participe, temps de tir, spécificité du tir, ...)

(10 points)

L'Open de France se déroule conformément au règlement général du Parcours Nature. Il se dispute sur un parcours de 42 cibles.

Les parcours doivent être totalement nouveaux au premier jour de la compétition et aucun concours même amical ne peut être organisé sur ces parcours préalablement à l'Open de France.

Chaque équipe de ligue forme un peloton et est accompagnée tout au long du parcours par un même arbitre d'une ligue différente de la leur qui chronomètre les archers et s'assure de la régularité du tir

- les archers d'une même équipe sont autorisés à communiquer entre eux ;
- l'équipe dispose de 3 minutes pour tirer l'ensemble des 10 flèches (2 flèches par type d'arc) ; Chaque archer doit tirer ses deux flèches l'une après l'autre, dans la « foulée » ;
- le chronomètre commence lorsque le premier archer franchit le pas de départ (jaune) et le chronomètre s'arrête à la décoche de la deuxième flèche du cinquième et dernier tireur. Ses co-équipiers peuvent le suivre
- la rotation de tir est à la convenance du peloton. Son organisation est modifiable durant la durée de la compétition
- Il n'y a pas d'incident de matériel

Note : Lors du championnat de France, un archer qui a participé à l'élaboration d'un parcours ne peut pas participer à la compétition.

1.2. Citez les différences entre l'arc à poulies nu et l'arc chasse.

(10 points)

Arc à poulie nu	Arc chasse
Ecarteur autorisé Puissance maxi : 60 livres Pas de repère pour le nez et les lèvres Carquois d'arc interdits Prise de corde libre Amortisseur ou contrepoids de longueur maximale 13 cm. Situé n'importe où sur l'arc. Carquois d'arc autorisés	Pas de repose flèche, tapis d'arc autorisé Pas de berger button Amortisseur ou contrepoids de longueur maximale 13 cm. Situé n'importe où sur l'arc. Carquois d'arc autorisés Prise méditerranéenne obligatoire

NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 2 sur 5

N° d'anonymat :

1.3. Citez les catégories et les temps de tir (là où les catégories sont ouvertes) en tir Nature (10 points)

Arc \ Catégorie	Sexe	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Seniors	Vétérans
Arc nu	F	45	45	45	30	30	45
	H	45	45	45	30	30	45
Arc à poulies nu	F				30	30	45
	H				30	30	45
Arc droit	F				30	30	45
	H				30	30	45
Arc libre	F			45	45	45	45
	H			45	45	45	45
Arc chasse	F				30	30	45
	H				30	30	45

1.4 Sur le schéma suivant il y a des erreurs, citez les. Voir dessin en dernière page.

(10 points)

Cible 4 : 16m au lieu de 15m maxi du piquet rouge
 Cible 2 et 1 : axe de tir n'est pas proche de 90°
 Cible 1 : piquet blanc avant piquet bleu
 Cible 3 : distance du bleu fausse : 37 au lieu de 35
 Cible 3 : distance du blanc fausse : 31 au lieu de 30
 Pas stop de la cible 2 trop près de la cible 1
 Chemin VTT non barré
 Dégagement cible 4 derrière cible 1 (mettre un filet)

1.5 QCM

(5 points)

	V	F
Il existe 4 catégories d'arc en parcours Nature ?		X
Citez-les :		
Arc nu ou Barebow		
Arc à poulies nu		
Tir Libre		
Longbow		
Arc chasse		
Il y a 16 moyens gibiers sur un parcours de 42 cibles en tir nature		X
La tolérance de traçage des zones tué est de +/-2.5mm ?		X
Sur 21 cibles Nature, le total des distances du pas rouge est compris entre 525 et 555 m		X
Une flèche tombée de l'arc peut être retirée si l'archer peut la toucher sans bouger	X	
En 3D, un dépassement de temps est autorisé sans pénalité sur un parcours de 20 cibles	X	
Le piquet rouge est pour toutes les catégories d'arc libre		X
Un archer peut se prendre en photo après le tir du peloton entier	X	
L'angle entre la cible et la ligne de visée ne doit pas être trop éloigné de 90°	X	
La zone 11 correspond à 25% du diamètre du 10		X

NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 3 sur 5

N° d'anonymat :

QUESTION 2 (45 points)

2.1 En parcours nature, l'archer tire sa première flèche en « zone tué », sa deuxième flèche vient heurter une flèche plantée en « zone tué » et tombe à terre. Donnez la valeur de la volée et expliquez comment vous déterminez le détail des points

(5 points)

Valeur de la volée : 35 points

1^{ère} flèche : 20 points

2^{ème} flèche : 15 points : cette flèche heurte une flèche valant 20 points : elle prend la valeur de la flèche heurtée, mais comme c'est la deuxième flèche de l'archer, la flèche vaut 15 points.

2.2 En tir 3D, un archer tirant avec un arc nu casse sa corde suite au tir de sa première flèche qui se plante dans le corps de l'animal, hors de la zone vitale. Il tire sa deuxième flèche avec l'arc nu d'un autre archer et la flèche se plante dans le cercle de la zone vitale. Alors qu'il enregistre ses points sur la feuille de marque (15 points), l'arbitre lui dit que sa deuxième flèche doit être comptée comme un tir manqué, car il n'a pas le droit d'utiliser un arc d'emprunt. Que pensez-vous de cette situation ? Donner la valeur de la volée ?

(10 points)

L'arbitre a totalement tort, l'archer a le droit d'utiliser un arc d'emprunt. Si sa deuxième flèche a été tirée dans le temps imparti, elle est valable. L'archer doit marquer 15 points : 1^{ère} flèche 5 points – 2^{ème} flèche 10 points

2.3. En tir sur cibles 3D, vous constatez qu'un compétiteur utilise ses jumelles alors que son peloton vient d'arriver à la cible. Aucun archer du peloton n'a commencé à tirer. Comment réagissez-vous ?

(10 points)

Je fais remarquer à cet archer qu'il est en infraction et je lui donne un avertissement que j'inscris sur sa feuille de marque.

L'utilisation des jumelles n'est autorisée que durant le temps de tir imparti. En cas de récidive, cet archer pourrait être disqualifié.

2.4. Expliquez le rôle du chef de peloton lors d'un concours sélectif nature.

(20 points)

Interdire à un tireur de reconnaître le blason au préalable, sous peine d'annulation des scores réalisés à ce poste.

1. Le chef de Peloton désigné par l'organisateur contrôle les temps de tir et le marquage des points obtenus par chaque tireur sur la feuille de marques. Il fait assurer la double marque par un autre archer et vérifie son exactitude à chaque butte avant le retrait des flèches.
2. Il doit être impartial et respecté de tous, sans aucune animosité lors d'un litige. En cas de contestation, la décision prise devra être examinée par le jury.

NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

--

Page 4 sur 5

N° d'anonymat :

3. Il interdira aux archers de toucher aux pièges faits par les branches, herbes, feuilles, ect ...
4. Il aidera l'organisateur si besoin à constituer le peloton composé de 3 tireurs minimum et 5 maximum
5. Il assurera la rotation des tireurs à l'intérieur de son peloton, pendant les tirs. Exemple Pour 4 tireurs ASCO – SCDA – COAS – OASC – ASCO,
6. La marque doit être signée par le Chef de peloton et le tireur, la double marque par le marqueur et l'archer concerné,
7. Il vérifiera que la recherche des flèches ne crée aucune gêne pour le bon déroulement du concours, ni pour le peloton suivant et s'assurera de la sécurité des personnes,
8. Il signale ou fait signaler les dépassements de temps, après le tir de la 2ème flèche et les note sur les feuilles de marques (chaque feuille de marques devra porter le n° de la première butte tirée sur chaque parcours de 21 buttes),
9. Il ne lui est pas défendu comme pour les autres archers de vérifier l'ordre de tir des 2 flèches baguées,
10. Avant de remettre les feuilles de marques au greffe, il vérifiera avec les autres archers les totaux et effectuera le décompte des 20 + 15, 20 + 10, 15 + 15, 15 + 10 et de l'exactitude.

QUESTION 3 (10 points)

Enumérez les différentes tâches devant être effectuées par les arbitres avant la compétition.

1. prendre connaissance de l'invitation (mandat) qui doit être adressée par l'organisateur aux arbitres.
2. effectuer toutes les vérifications nécessaires (terrain, distances, blasons) au bon déroulement du concours, en utilisant la liste du rapport d'arbitre.
3. prendre contact avec le responsable de l'équipe de terrain.
4. s'assurer que le greffe contrôle bien la validité des licences.
5. contrôler l'affectation des cibles ou pelotons.
6. contrôler l'installation des tireurs sur le terrain (tentes, parasols, arcs) lors des concours en salle ou Fita ou Fédéral.
7. diriger l'entraînement, en concertation avec le directeur des tirs.
8. contrôler la tenue vestimentaire des archers, le port correct du dossard (si nécessaire).

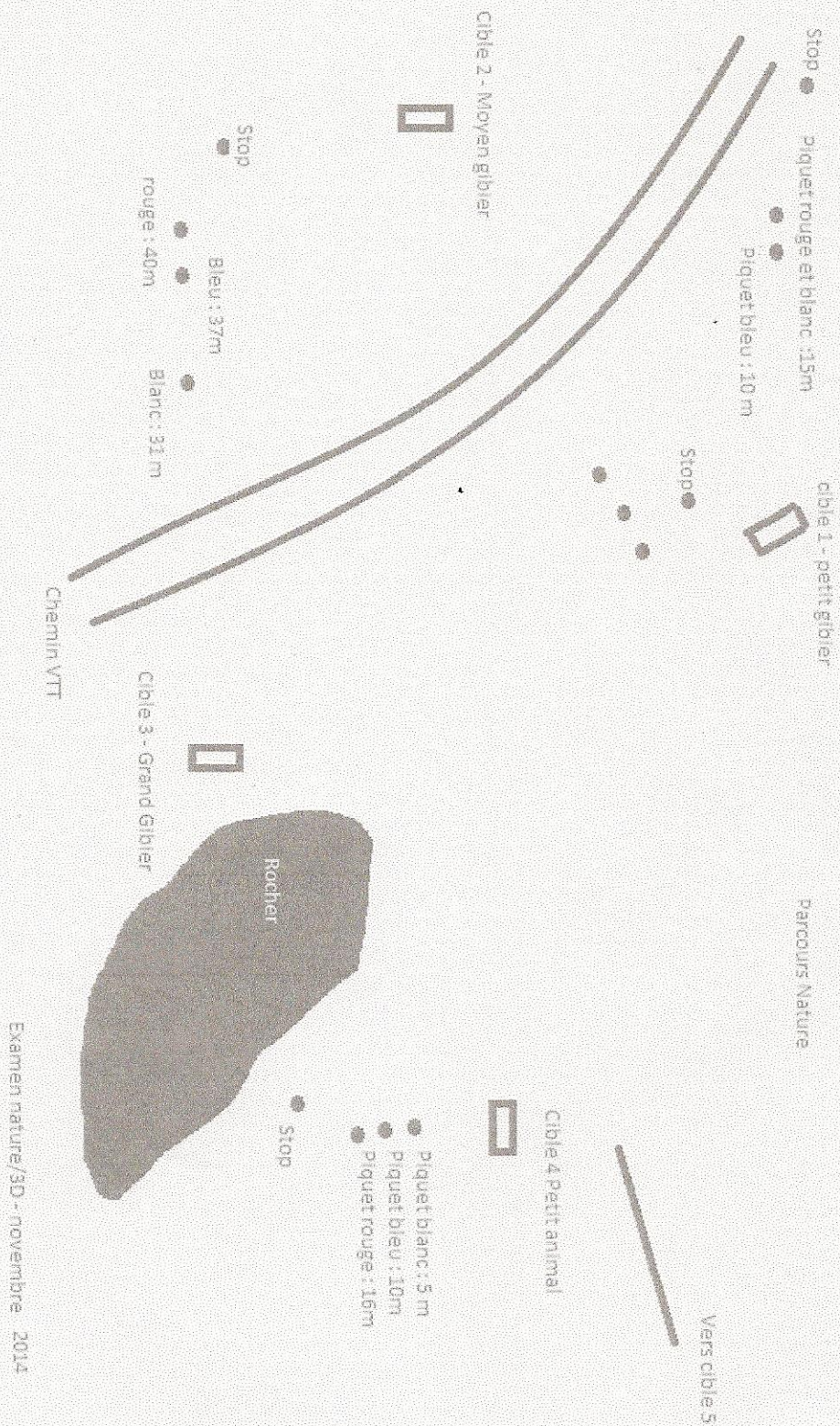
NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 5 sur 5

N° d'anonymat :



Examen nature/3D - novembre 2014